

---

## 13 – Citations bibliographiques

---

Il est souvent utile de distinguer les citations bibliographiques aux endroits où elles apparaissent dans les textes qui sont transcrits à des fins scientifiques, ne serait-ce que pour s'assurer de leur formatage correct lors de l'impression. L'élément `<bibl>` est fourni dans ce but :

`<bibl>` contient une citation bibliographique structurée de façon lâche, dans laquelle les sous-éléments peuvent ou non être balisés explicitement.

Lorsque les composants d'une référence bibliographique doivent être distingués, les éléments suivants peuvent être employés selon les besoins. Il est généralement utile de marquer au moins les parties (tels les titres d'articles, de livres ou de journaux) qui nécessitent un formatage spécial. Les autres sont prévus pour les cas où on attache de l'importance à ces détails.

`<author>` dans une référence bibliographique, contient le nom de l'auteur (qu'il s'agisse d'une personne physique ou d'une collectivité) ; ceci constitue la mention de responsabilité principale de chaque unité bibliographique ;

`<biblScope>` définit l'étendue d'une référence bibliographique, par exemple, sous forme d'une liste de numéros de page ou d'un nom de subdivision d'un ouvrage plus important ;

`<date>` contient une date dans n'importe quel format ;

`<editor>` mention de responsabilité secondaire pour une unité bibliographique, par exemple le nom d'une (ou de plusieurs) personnes, institutions ou organisations agissant en tant que rédacteur, compilateur, traducteur, etc. ; parmi les attributs possibles, citons :

`role` indique la nature de la responsabilité intellectuelle ; valeurs possibles : `translator`, `compiler`, `illustrator`, etc. ; la valeur par défaut est `editor` ;

- 
- <imprint>*  
regroupe des informations relatives à la publication ou la diffusion d'une unité bibliographique ;
- <publisher>*  
fournit le nom de l'organisation responsable de la publication ou de la diffusion d'une unité bibliographique ;
- <pubPlace>*  
contient le nom du lieu de publication d'une unité bibliographique ;
- <series>*  
contient des informations sur la série dans laquelle un livre ou une autre unité bibliographique a paru ;
- <title>* contient le titre d'une œuvre (article, livre, journal, périodique), y compris tous les titres ou sous-titres alternatifs ; parmi les attributs possibles, citons :
- type* catégorise le titre d'une certaine façon, par exemple comme un titre main ou subordinate, etc.
  - level* indique la classe ou le niveau bibliographique du titre ; les valeurs permises sont décrites dans la section 6.1 « Alternances typographiques ».

Par exemple, l'annotation éditoriale suivante

*He was a member of Parliament for Warwickshire in 1445, and died March 14, 1470 (according to Kittredge, Harvard Studies 5. 88ff).*

pourrait être transcrite comme suit :

```
He was a member of Parliament for Warwickshire in 1445, and
died March 14, 1470 (according to <bibl>author>Kittredge
</author>, <title>Harvard Studies</title> <biblScope>5.
88ff</biblScope></bibl>).
```

Dans le cas des listes de citations bibliographiques, l'élément *<listBibl>* devrait être utilisé ; il peut contenir un ensemble d'éléments *<bibl>*. Pour un exemple, se reporter à la liste donnée en section 22 « Références ».